

Pantin le 11 mai 2020



Déconfinement en Seine-Saint-Denis ...Une nouvelle ségrégation !!!

Ce 11 mai 2020, à l'heure du déconfinement, l'ensemble de l'Île-de-France est en zone rouge. Pourtant les parisiens vont pouvoir à nouveau fouler les sous-bois de Vincennes et Boulogne, les pelouses du champ de Mars et de l'Esplanade des Invalides.

Un récent rapport parlementaire montre que la Seine-Saint-Denis reçoit de l'État les plus faibles moyens par habitant (santé, éducation, sécurité, ...) de tous les départements français.

Les Séquano-Dionysiens déjà maltraités par les gouvernements successifs sont quant à eux toujours privés de la possibilité de se détendre dans les espaces verts et les parcs du département.

Notre population compose l'essentiel de ceux qui, la peur au ventre pour eux et leurs familles, ont depuis deux mois assuré les tâches indispensables à la vie en Île-de-France, à la nation. Elle est mal logée et paie un très lourd tribut dans cette crise sanitaire.

Refuser aux habitants de Seine St Denis, dans le respect des gestes et règles sanitaires, d'accéder aujourd'hui aux parcs et espaces verts départementaux est discriminatoire et intolérable.

C'est une nouvelle étape inadmissible de ségrégation sociale au sein de la métropole parisienne qui apparaît une fois de plus au service des plus riches et des lobbies de tous ordres.

De nombreux maires du département ont fait la demande de réouverture au public des grands parcs départementaux. Il revient au représentant de l'Etat en Seine-Saint-Denis de donner aux habitants la justification de cette décision.

Le MNLE 93 Nord Est Parisien demande avec force aux pouvoirs publics de reconsidérer ce choix !

